

2022 DEVE 22 - Appel à Projets PARIS SEME 2 – Subventions en investissement (224 272 €) et conventions avec 12 structures intervenant dans le secteur agricole.

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le contexte actuel de crise sanitaire, sociale et climatique pose de manière accrue la question de l'approvisionnement alimentaire des villes. La relocalisation en milieu urbain et péri-urbain de la production agricole, la promotion des circuits courts articulés avec les territoires agricoles deviennent des enjeux appréciés sous un jour nouveau.

Depuis 2014, la Ville de Paris soutient le retour de l'agriculture de proximité au plus près des citoyens.

Les services rendus par l'agriculture convergent avec nombre des enjeux de la transition écologique des territoires : la lutte contre les îlots de chaleurs urbains, la contribution à la rétention des eaux pluviales, la préservation et le renforcement de la biodiversité urbaine, le recours au réemploi, le développement des circuits courts et de proximité, la création d'emplois durables pour produire, transformer et commercialiser, le développement du lien social, l'accès pour tous et toutes à une alimentation de qualité et durable, la sensibilisation et la formation, notamment des plus jeunes à ces enjeux, la transformation du paysage urbain, etc.

Pour faire face à ces enjeux, l'appel à projets Paris Sème 1 lancé en 2021 a permis de soutenir 18 projets pour un investissement total de 437 700 €. Forte de ce succès, la Ville de Paris a lancé en février 2022 une nouvelle édition de l'appel à projets Paris Sème. Il vise à soutenir, au travers de subventions en investissement, les projets relevant des secteurs de la production agricole primaire, de la transformation et de la commercialisation de produits agricoles ou de l'aquaculture.

Les projets éligibles au titre de l'appel à projets doivent poursuivre un ou plusieurs des objectifs suivants :

- Développer un outil de production local : aménagement de bâtis (serres, constructions), de supports et techniques de culture ;
- Renforcer la qualité environnementale de la production : préservation de la ressource en eau (récupération d'eau de pluie, dispositifs d'irrigation économes en eau), aménagements en faveur de la biodiversité, mise en place de dispositifs de réemploi ou de recyclage des déchets, réduction des consommations énergétiques ;
- Promouvoir les mobilités et la logistique bas carbone : vélo cargo et autres outils de mobilité contribuant à réduire l'emprunte carbone et la pollution de l'air ;
- Renforcer les fonctions connexes pour localiser en ville l'intégralité de la filière de valorisation agricole : aménagement de lieux et d'équipements de stockage, de commercialisation, de transformation, d'accueil des publics.

Les structures éligibles relèvent de l'économie sociale et solidaire ou ont présenté un projet relevant de l'immobilier d'entreprise, conformément au règlement de l'appel à projets.

Le jury, réuni sous la présidence de Madame l'adjointe à la Maire de Paris en charge de l'alimentation durable, de l'agriculture et des circuits courts le 18 mai 2022, a sélectionné 13 projets sur les 18 déposés, pour un montant total de 224 272 €.

Les projets, qui doivent nécessairement bénéficier majoritairement aux Parisien.nes, ont été sélectionnés sur la base des critères suivants : qualité environnementale du projet, services rendus au territoire parisien et à ses habitants et viabilité économique et financière du projet et de la structure candidate.

Il vous est donc proposé un soutien en investissement aux projets suivants :

ASSOCIATION MARAICHER SAINTE PERINE

Le projet porté par cette association a pour objet l'achat de 42 tours hydroponiques de culture en vue de développer l'activité d'une ferme productive sur le toit de l'Hôpital Sainte Péline (75016), projet lauréat Parisculteurs 2. La production, très diversifiée et utilisant des dispositifs de culture économes en eau, sera distribuée en circuits courts.

Je vous propose d'attribuer une subvention d'investissement de 20 000 euros à cette structure, et de m'autoriser à signer avec elle la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe.

CROQUE TA VILLE

Croque ta ville est une association dont le projet, intitulé Le lopin, a été lauréat Parisculteurs 4 sur le site de l'Ecole des métiers de la

gastronomie (75019). Ce projet permet la distribution aux Parisiens.nes en circuit ultra court de produits frais et transformés, issus du potager cultivé selon les principes de l'agroécologie par les élèves de l'établissement de formation. Il permet de sensibiliser les acteurs urbains à la transition écologique alimentaire par la promotion et la réalisation de potagers en milieu urbain, l'apprentissage culinaire et la transformation alimentaire. En ce sens, il s'inscrit dans une logique de filière en mettant en synergie l'outil de production et les acteurs de la transformation. La demande de subvention vise à acquérir de nouveaux bacs de culture pour équiper le toit de l'école et un système d'irrigation.

Cette structure a bénéficié d'une subvention de 15 900 € en soutien aux premiers investissements de ce même projet dans le cadre de l'appel à projets Paris Sème 1 lancé en 2021.

Je vous propose d'attribuer une subvention d'investissement de 8 938 euros à cette structure, et de m'autoriser à signer avec elle la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe.

CULTIV'TOIT

Cultiv'toit est une association dont le projet a été lauréat Parisculteurs 2 sur le toit du Gymnase Choisy (75013). Ce projet consiste à proposer aux étudiants des résidences du CROUS aux alentours et aux habitants du quartier une offre locale, fraîche et sans pesticide de fruits, légumes et aromates commercialisés en circuits ultra courts directement du toit à l'assiette. Le projet prévoit également des actions de sensibilisation auprès du public parisien via l'organisation d'ateliers et contribuera à la dynamisation d'un quartier très urbanisé situé aux portes des quartiers prioritaires de la Villa d'Este et Bédier - Boutroux. La demande de subvention vise à financer des études préalables aux travaux d'installation d'un complexe végétal en toiture et l'acquisition de nouveaux bacs de culture.

Je vous propose d'attribuer une subvention d'investissement de 11 488 euros à cette structure, et de m'autoriser à signer avec elle la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe.

FERME FLORALE URBAINE - LILAS

Cette entreprise qui exploite déjà une ferme floricole sur la toiture de l'Hôpital Robert Debré (75019), a également installé une ferme florale en pleine terre au Parc des Lilas de Vitry sur Seine (94). Le projet porté par cette entreprise a pour objectif de développer une activité de pépinière sur ce site avec une serre tunnel, des plaques de semis et des tables de culture, ce qui lui permettra d'augmenter les capacités de production et de distribution et ainsi de consolider une activité très dépendante des saisons. Ce projet est favorable à la relocalisation d'une production

florale responsable dans et à proximité de Paris et distribuée en circuits ultra courts au public parisien via des fleuristes et des points de dépôts. Ces fermes proposent également des ateliers de sensibilisation et des visites.

Cette structure a bénéficié d'une subvention de 7 400 € en soutien à d'autres investissements sur ces deux fermes florales dans le cadre de l'appel à projets Paris Sème 1 lancé en 2021.

Je vous propose d'attribuer une subvention d'investissement de 12 034 euros à cette structure, et de m'autoriser à signer avec elle la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe.

INTERFACE FORMATION

Le projet porté par cette association consiste à exploiter en chantier d'insertion une parcelle maraîchère de 3 500 m² en pleine terre sur le site de la Ferme de Paris (75012). A ce jour, 40 variétés de légumes sont cultivées en respectant les principes de l'agriculture biologique et de l'agro-écologie et sont commercialisées sur place et dans la boutique solidaire de l'association. Ce projet accueille également des visites pédagogiques et des ateliers. La demande de subvention vise à financer un vélo triporteur, des semoirs et des bacs de culture.

Je vous propose d'attribuer une subvention d'investissement de 5 273 euros à cette structure, et de m'autoriser à signer avec elle la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe.

LES AMIS DE RAYMOND

Le projet de cette association, lauréate de l'appel à projets Parisculteurs 4, consiste à développer sur le toit de l'Institut National des Jeunes Sourds (75005), une exploitation urbaine floricole composée d'un champ de fleurs productif de 700 m², d'espaces d'expérimentation, de jardins pédagogiques et d'une boutique de fleurs saisonnières. Ce projet permet le développement d'une offre floricole distribuée en circuits courts, cultivée dans un souci de préservation de la ressource en eau et de réduction des déchets et permettant la création d'emplois solidaires. Le projet développe également un axe pédagogique à destination de l'INJS et du public. La demande de subvention vise à financer du matériel pour l'exploitation, un abri de stockage du matériel, des tables et bacs de culture, des séchoirs en bois et un vélo cargo.

Je vous propose d'attribuer une subvention d'investissement de 19 414 euros à cette structure, et de m'autoriser à signer avec elle la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe.

LES INVASIFS

Le projet de cette association sur le Campus Necker (75015), lauréate de Parisculteurs 4, vise à créer un espace de production, de rencontres et de bien-être. Les objectifs du projet sont de produire une alimentation saine, de tisser du lien social en proposant des ateliers et des conférences sur des thèmes liés à l'écologie ouverts à tous et de favoriser la biodiversité et la lutte contre les îlots de chaleur en ville. Ce projet permet de développer une offre locale (vente directe aux étudiants et chercheurs du site, ainsi qu'aux riverains, restaurants et commerces du quartier), produite dans un souci de préservation de la ressource en eau et de réduction des déchets.

La demande de subvention vise à financer notamment des jardinières, des bacs, tables et supports de culture, une serre, un local de stockage, des bacs de compostage, des systèmes d'irrigation, des pommiers à cidre et chataigniers, des outils de jardin.

Je vous propose d'attribuer une subvention d'investissement de 36 360 euros à cette structure, et de m'autoriser à signer avec elle la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe.

Cette structure fait également l'objet de la délibération 2022 DEVE 14 concernant le versement d'une subvention de fonctionnement de 6 000 € pour ses actions en matière d'agriculture et d'alimentation durables dans le cadre du même projet.

LES TONTONS FLOWERS

Le projet porté par cette entreprise consiste à produire des micro-pousses et des plantes aromatiques en hydroponie dans un container installé à proximité du tunnel Friant (75014) sur une portion de la petite ceinture ferroviaire de Paris tout en proposant une offre pédagogique via des ateliers de sensibilisation à l'agriculture urbaine. Le projet repose sur une production qui s'appuie sur des dispositifs de culture économes en eau et distribuée en circuits courts. La structure ambitionne de rendre ses produits accessibles à tous en appliquant des tarifs préférentiels en faveur des personnes fragilisées et des structures durables. La demande de subvention vise à financer des panneaux solaires, une clôture et une terrasse permettant l'accueil du public.

Je vous propose d'attribuer une subvention d'investissement de 14 060 euros à cette structure, et de m'autoriser à signer avec elle la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe.

SUZANNE

Cette entreprise agricole, filiale de la société Culture en ville, développe deux projets à Paris.

- l'un, lauréat de l'appel à projet de la Cour de la Ferme Saint Lazare, vise à créer une ferme urbaine productive et pédagogique sur le toit de la médiathèque Françoise Sagan (75010). Ce projet permettra la distribution aux Parisiens.nes en circuits ultra courts de produits frais issus de la ferme et s'adressera en premier lieu aux habitants du quartier et aux usagers de la médiathèque, au travers de sa capacité à accueillir du public pour des événements, ateliers, visites, formations. Ce projet témoigne d'une forte ambition en matière environnementale et nécessite un investissement important pour la construction d'une serre en toiture, permettant l'accueil du public ainsi que le conditionnement, la transformation, le stockage et la vente des productions de la ferme urbaine. La demande de subvention vise à financer une étude patrimoniale sollicitée par l'Architecte des Bâtiments de France dans le cadre de la préparation du permis de construire nécessaire à la construction de la serre.
- l'autre projet, lauréat Parisculteurs 2, situé sur deux toitures d'équipements sportifs dépendant du parc municipal Suzanne Lenglen (75015) et exploité depuis 2020, consiste en une ferme urbaine totalement issue de l'économie circulaire et biosourcée dont l'activité repose sur la vente, auprès d'un public de proximité, riverains, salariés, restaurateurs, des produits agricoles cultivés selon des pratiques agro écologiques respectueuses de l'environnement ainsi que de la vente de services connexes (visites guidées, formations, animations, conférences...). La demande de subvention vise à soutenir la réalisation d'une toiture végétale de 12 m² sur le pavillon des jardiniers, la réalisation d'un séchoir solaire et les travaux de création d'une protection en bois pour l'accueil d'une chambre froide.

Cette structure a bénéficié d'une subvention de 78 900 € pour d'autres investissements du premier projet et de 15 100 € pour d'autres investissements du second projet dans le cadre de l'appel à projets Paris Sème 1 lancé en 2021.

Je vous propose d'attribuer à cette structure une subvention d'investissement de 14 960 euros pour le projet sur le toit de la Médiathèque Sagan, une subvention d'investissement de 10 242 euros pour le projet dans le centre sportif Suzanne Lenglen et de m'autoriser à signer avec elle les conventions dont vous trouverez le texte joint en annexe.

URBAGRI

Le projet porté par cette entreprise consiste à créer un établissement agricole urbain multi-activités sis 299 rue Lecourbe (75015) qui va assurer la fonction de chai urbain pour la transformation en jus de raisin et en vin des raisins des vignes de sites exploités par Urbagri, notamment celle de l'hippodrome de Vincennes. Cet établissement assurera

également une fonction de restauration de quartier valorisant la production des sites exploités par le porteur de projet. Le projet ambitionne aussi d'organiser des ateliers pédagogiques sur la viticulture et le maraîchage réalisés en toiture de l'établissement. La demande de subvention vise à financer des travaux d'aménagement du local de vinification et de restauration, des équipements de vinification et du matériel de cuisine professionnel.

Je vous propose d'attribuer une subvention d'investissement de 57 538 euros à cette structure, et de m'autoriser à signer avec elle la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe.

URBANESCENCE

Cette association développe, sur la résidence Montempoivre (75012) un projet lauréat Parisculteurs 3 de création d'un jardin participatif destiné aux habitants et enfants de la résidence, également lieu d'accueil et de sensibilisation à l'écologie et à la biodiversité. Le projet de développement porté par cette association consiste à finaliser l'aménagement de la base de vie du site avec l'installation d'un récupérateur d'eau et à renforcer leur capacité logistique bas carbone via l'achat d'un vélo cargo.

Je vous propose d'attribuer une subvention d'investissement de 5 561 euros à cette structure, et de m'autoriser à signer avec elle la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe.

Cette structure fait également l'objet de la délibération 2022 DEVE 48 concernant le versement d'une subvention de fonctionnement de 6 000 € pour ses actions en matière d'agriculture et d'alimentation durables sur le site 13'Infuz situé sur le site de la Petite Ceinture dans le 13^e arrondissement.

WESH GROW

Wesh Grow est une entreprise dont le projet a été lauréat Parisculteurs 4 sur le site de maintenance et de remisage de la RATP à Saint Ouen (94) et qui consiste à produire une grande variété d'herbes aromatiques cultivées en agroécologie et à les commercialiser fraîches ou transformées, en circuits courts, auprès de restaurateurs de Paris (en direct ou via le marché de Rungis) et de Saint Ouen. Par ailleurs, la structure organise des ateliers, des visites et des dégustations sur une partie de la ferme. La demande de subvention vise à financer des plaques de roulage, des toilettes sèches et une clôture.

Je vous propose d'attribuer une subvention d'investissement de 8 404 euros à cette structure, et de m'autoriser à signer avec elle la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de
Paris